

**CIB**  
**CONFERENCE INTERNATIONALE DES BARREAUX**  
**DE TRADITION JURIDIQUE COMMUNE**



**RESOLUTION SUR LA PEINE DE MORT**

**La Conférence internationale des barreaux de tradition juridique commune, réunie à Dakar au Sénégal, pour son 29e Congrès, du 4 au 6 décembre 2014,**

Constata, avec satisfaction, que la grande majorité des pays membres de la Francophonie ne fait plus application de la peine de mort

Rappelle qu'il existe un lien étroit entre la démocratisation d'un Etat et l'abolition de cette peine

Invite instamment les autorités des pays qui n'y ont pas encore procédé, à abolir définitivement la peine de mort, en toutes circonstances, et à ratifier les instruments internationaux et leurs protocoles facultatifs prohibant son application en temps de paix et de guerre.